

Appel à projets d'innovation et de partenariat 2013

Organisme chef de file : Chambre régionale
d'agriculture du Centre
Date de début de projet : 1^{er} janvier 2014
Durée : 36 .mois
N° du thème: 1

N° de(s) la manifestation(s) d'intérêt initiale(s) :
5318

Dossier finalisé

TITRE :

CER'EL : créer les outils d'approche humaine, organisationnelle et juridique pour développer des complémentarités territoriales et des synergies locales entre systèmes spécialisés **CER**éales/grandes cultures et systèmes d'**EL**evages

BREF RESUME :

Face aux limites de la spécialisation des systèmes d'exploitation de grandes cultures et d'élevages, une nouvelle complémentarité à bénéfices communs est nécessaire. Il s'agit de « recréer un système » pour une agriculture plus durable au niveau des territoires et non plus seulement au sein des exploitations. L'objet du projet n'est pas de se centrer sur la technique qui est pour partie déjà disponible ou en cours de traitement mais bien de s'intéresser aux freins sociologiques, organisationnels et juridiques pour l'établissement d'une complémentarité territoriale innovante.

MOTS CLES : (5 au maximum)

Systèmes – Social – Relations – Spécialisés - Territoires

ORGANISME CHEF DE FILE :

Nom : Chambre régionale d'agriculture du Centre
Adresse : 13 avenue des Droits de l'Homme, 45921 ORLEANS cedex 9
Téléphone/fax : 02 38 71 91 19 (LD) / 02 38 71 91 12
Mail : alexandre.dumontier@centre.chambagri.fr

CHEF DE PROJET :

Nom, Prénom : DUMONTIER Alexandre
Organisme employeur : Chambre régionale d'agriculture du Centre
Adresse : 13 avenue des Droits de l'Homme, 45921 OLREANS cedex 9
Téléphone/fax : 02 38 71 91 19 (LD) / 02 38 71 91 12
Mail : alexandre.dumontier@centre.chambagri.fr

I PRESENTATION GENERALE DU PROJET

I.1. Objectifs poursuivis : (soyez bref et précis)

L'objectif général du projet est de produire les analyses et les outils leviers permettant le développement de complémentarités entre systèmes d'exploitations spécialisées en cultures et systèmes d'exploitations spécialisées en élevage. Pour cela, les partenaires du projet se fixent trois objectifs opérationnels :

- Identifier, dans l'organisation des exploitations et des partenaires qui les accompagnent, **les leviers et les freins qui permettent créer du lien, favoriser la complémentarité au-delà des clivages entre systèmes**
- Créer un **cadre juridique clair** permettant de gérer la relation céréalière/éleveur dans une relation gagnant/gagnant à moyen terme (notamment sur les relations contractuelles et l'établissement des prix)
- **Tester** au travers de huit groupes pilotes **la réalité des complémentarités** territoriales ainsi que leurs impacts potentiels et réels notamment en matière de durabilité de l'agriculture afin d'en tirer des enseignements généraux

I.2. Les enjeux et la motivation des demandeurs (par rapport aux besoins des agriculteurs, de l'agriculture et du monde rural) : préciser notamment au moyen d'éléments chiffrés et factuels l'ampleur de l'enjeu traité

Autonomie dans les élevages, coût de l'aliment, coût énergétique, coût des engrais minéraux, attentes environnementales mais aussi et surtout liens entre agriculteurs, solidarité au sein du monde agricole sont les principales motivations de ce projet. Si nos systèmes ont aujourd'hui évolué vers plus de spécialisation et que le modèle de polycultures élevage pourtant porteur sur le plan de la durabilité des systèmes est difficile à « remettre » en œuvre à l'échelle de l'exploitation après spécialisation, il s'agit d'évaluer les possibilités réelles, au-delà du technique et de l'économique, de mettre en œuvre une polyculture élevage à l'échelle des territoires. Cette complémentarité territoriale est identifiée par les centres de recherche notamment l'INRA, les universités, l'ESA d'Angers (partenaire du projet) comme l'une des pistes d'avenir pour l'agriculture française afin de répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes de la société tout en conservant une identité, un sens à la production et sa compétitivité. Elle est aussi un enjeu en matière de transmissibilité et donc de survie des systèmes d'élevage dans un contexte économique de plus en plus tendu. En grandes cultures, elle interroge sur la possibilité de « vivre » sans élevages et sans éleveurs. Elle est sans aucun doute un facteur important de la résilience des systèmes agricoles et au métier d'agriculteur qui y est lié, des filières et des territoires ruraux. Elle interroge sur la rupture en cours entre élevages et grandes cultures.

Le projet veillera à analyser et tester au travers de groupes pilotes des outils et des réponses concrets aux agriculteurs et aux acteurs qui les accompagnent afin de permettre aux métiers de l'agriculture de tisser des liens et de « mailler » les territoires.

I.3. Présentation des actions :

Action 1 : mise en œuvre de groupes pilotes reposant sur le concept de « zones ateliers »

Une Zone atelier est un dispositif de recherche interdisciplinaire, de dimension régionale, dont l'objet est d'étudier et de comprendre les relations entre une société et son environnement, en lien avec les questions sociétales d'intérêt national. Ce label est attribué par l'INEE du CNRS. (*WICRI*)

Sans recourir à la labellisation, mais plutôt en s'inspirant de ce cadre méthodologique, il s'agit de valoriser et/ou créer **huit zones tests regroupant céréalières et éleveurs spécialisés** intéressés à créer des complémentarités, des partenariats pour en retirer des bénéfices mutuels dans le cadre d'une relation gagnant/gagnant.

Ces groupes seront accompagnés par un **animateur pivot** et pourront **mobiliser des compétences multiples** (juridique et organisationnel d'abord mais aussi pour répondre aux attentes des agriculteurs : agronomique, zootechnique, environnementale, marchés...) autour des relations qu'ils souhaitent construire. C'est ce cadre multidisciplinaire, et les approches à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire de structuration des groupes, qui créent le rapprochement avec le concept de « zones atelier ».

L'objectif de ces huit groupes sera de nouer des liens et **de formaliser des complémentarités pérennes** entre systèmes dans le pas de temps du projet CASDAR, en valorisant progressivement les acquis des actions 2 et 3. Ils sont la cheville ouvrière du projet. Pour créer ces liens, les agriculteurs pourront être susceptibles de mobiliser des dispositifs d'accompagnement existants en région (plan bâtiment PMBE, aides à l'investissement des régions et des Agences de l'Eau, MAET, PVE, appuis techniques des filières...) afin de financer des actions émergentes au-delà de l'accompagnement proposé par le projet (investissements des exploitations en individuel ou collectif par exemple).

Cette action devra permettre d'évaluer les bénéfices réels et potentiels des complémentarités établies aux plans économiques, environnementaux, sociaux et organisationnels pour les exploitations. L'étude des groupes, des relations, des méthodes employées permettront de capitaliser et de **produire les livrables en matière de relations sociales et d'organisation des relations**. Cette capitalisation pourra de plus s'appuyer en matière de durabilité et au plan environnemental sur des diagnostics des exploitations impliquées et valoriser les méthodes existantes : DAEG, IDEA, DIA TERRE, Diagnostic IBIS, MASK, CLIMAGRI, SYSTERE... en fonction des attendus des agriculteurs. Elle conduira également nécessairement à s'intéresser à la notion de systèmes d'exploitation imbriqués, liés et devrait permettre de modéliser ces liens en matière de résultats techniques et économiques (Cf. action 2).

Action 2 : analyses sociologiques (relations et conditions d'établissement) et systèmes d'exploitations liés dans les groupes pilotes :

Des agriculteurs vont tisser des relations plus ou moins formalisées, pérennes entre systèmes de grandes cultures et d'élevage au sein des groupes. Certaines existent déjà. Ces liens reposent sur la confiance et le bénéfice réciproque que les agriculteurs y trouvent ou en perçoivent.

Il s'agit donc d'analyser au plan sociologique (freins et leviers) et à l'échelle des systèmes (bénéfices mutuels) les ressorts de ces relations.

Volet sociologique de l'action :

Il s'agit, sur la base d'études de terrain et d'observation participante correspondant aux « zones-ateliers » choisies, de répondre à deux grandes questions sociologiques :

- Quels sont les déterminants sociologiques des dynamiques de conflit ou de coopération entre éleveurs et producteurs de grandes cultures ?
- Dans quelles conditions les agriculteurs situés dans ces deux types de position peuvent-ils passer d'une dynamique de tension / conflictuelle à une dynamique de dialogue et d'action collective ?

Deux types de réalités seront étudiés tout d'abord, correspondant à des niveaux complémentaires d'observation et donnant lieu à des méthodes sociologiques spécifiques. .

La première réalité conduira à analyser qualitativement les dynamiques professionnelles existantes sur les zones ateliers au travers d'enquêtes auprès des agriculteurs et d'études des réseaux professionnels et des relations entre agriculteurs et intervenants techniciens et conseillers.

La seconde reposera sur l'analyse du déroulement des actions pilotes de CER'EL en tant que tel au travers des positions sociales des agriculteurs mobilisés, de l'évolution des points de vue au cours de l'intervention, du rôle de l'animateur et des experts et des effets de l'action. Cette analyse reposera principalement sur l'observation participante complété par des interviews des acteurs engagés dans le projet CER'EL.

Une grille d'analyse de l'ensemble de ces données sera conçue pour comparer les résultats sur les différentes « zones-ateliers » et mettre en évidence a) les déterminants sociologiques des dynamiques locales éleveurs / cultivateurs (celles qui existent et celles qui se forment par l'intervention) et b) les conditions d'émergence de dialogue et d'actions collectives.

Volet systémique de l'action :

Il s'agit sur la base d'une modélisation des systèmes et de leur liaison d'évaluer les bénéfices réciproques aux plans technique, organisationnel (travail notamment) et économique que peuvent retirer les agriculteurs de cette complémentarité entre systèmes spécialisés.

En grandes cultures et en élevage, les régions Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire bénéficient de l'activité de réseaux de références systèmes (RECP et INOSYS, ex ROSACE). Ces dispositifs modélisent le fonctionnement des systèmes d'élevage et de grandes cultures sous la forme de cas types. Un cas type représente une exploitation et son fonctionnement constitués par modélisation et décrits à l'aide des données concrètes et cohérentes des exploitations suivies d'un même système. Les complémentarités entre systèmes spécialisés vont rompre certains équilibres des systèmes (autonomie, travail, matériel...) et créer des avantages/inconvénients qu'il s'agira d'évaluer et de modéliser. Cette analyse s'intéressera à trois ou quatre modèles et thèmes de relations entre céréaliers et éleveurs afin d'obtenir une évaluation des bénéfices mutuels et des coûts générés. Elle reposera sur l'expertise des réseaux (notamment les ingénieurs régionaux de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture) et des enquêtes complémentaires auprès des groupes pilotes.

Les deux volets de l'action 2 seront coordonnés au travers du comité technique afin de ne pas « laisser » les agriculteurs engagés dans les groupes pilotes.

Action 3 : création et valorisation des outils juridiques et organisationnels permettant de développer la complémentarité entre systèmes spécialisés

En se basant sur une analyse assez large des expériences existantes sous cet angle juridique, des expériences progressives de l'action 1 au travers du groupe des animateurs pivots et de l'appui d'experts (notamment en matière de marchés et de prix), il s'agit de valoriser ou créer les outils juridiques permettant aux agriculteurs de créer des liens de façon stable et dans un cadre sécurisé.

Cette action s'articulera notamment autour :

- des besoins réciproques et les résultats attendus des partenariats céréaliers-éleveurs
- de la contractualisation sur les prix (dans un contexte de forte volatilité), les volumes et la durée. Dans ce volet de l'action, la réflexion pourra notamment s'intéresser aux outils d'engagement à terme
- des zones de risques et des modalités de codécision et de partage des risques
- des outils juridiques permettant de formaliser, « contractualiser » à différents niveaux d'engagement la relation établie à court terme (campagne) et/ou moyen terme (engagement pluriannuel, cadre à favoriser dans l'approche projet) en impliquant ou non un intermédiaire dans l'échange

Action 4 : capitalisation et diffusion des résultats obtenus par l'expérience des groupes pilote à moyen terme

Cette action vise à capitaliser les acquis obtenus au travers :

- des groupes pilotes mis en œuvre sur le terrain
- des analyses sociologiques et systémiques
- de l'investissement en matière d'outils juridiques.

Cette capitalisation passera par la mise en commun des expériences des animateurs en matière de méthodes, outils mobilisés et résultats obtenus ou potentiels (positifs et négatifs). L'action devra également permettre de projeter les liens créés entre agriculteurs à moyen terme au travers d'une analyse prospective simplifiée reposant sur trois à quatre scénarios potentiels comme il est assez classique de le faire en prospective.

Enfin cette action sera la cheville ouvrière de la production des livrables du projet qui seront diffusés via un colloque de restitution, internet et une mise de fond pédagogique pour la formation d'acteurs non impliqués dans le projet (Cf. V RESULTATS).

I.4 Partenariats

I.4.1 Partenaires retenus :

Partenaires techniques impliqués dans la réalisation du projet : Chambre régionale d'agriculture du Centre (chef de file), Chambres départementales d'agriculture du Cher, du Loir-et-Cher, de la Vienne, des Deux Sèvres et de Vendée, FDSEA du Cher, CIVAM de Châtellerauld et du Haut Bocage au travers de la FRCIVAM de Poitou-Charentes, FDCUMA des Deux Sèvres, ESA Angers (Chaire de Sciences sociales), Institut de l'Elevage, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Vendôme

Partenaires financiers pressentis :

Conseils Régionaux du Centre et de Poitou-Charentes, dans l'attente de la décision du CASDAR

Partenaires associés au comité de pilotage :

Partenaires techniques réalisateurs du projet, partenaires financiers, représentations des Instituts de recherche et des instituts techniques (ARVALIS, Institut de l'Elevage, CETIOM, INRA) présents en régions.

I.4.2. Préciser les modalités retenues pour le partenariat :

Les partenaires du projet s'appuieront sur deux instances de pilotage et de partenariat assez classiques :

- Un comité technique qui réunira les animateurs pivot de chaque région deux fois par an et les organismes experts (Institut de l'Elevage, ESA d'Angers...)
- Un comité de pilotage présidé par la Chambre régionale d'agriculture du Centre qui réunira les partenaires du projet ainsi que les partenaires financiers et techniques intéressés par la thématique

(INRA, Instituts techniques...). Ce comité de pilotage est appelé à se réunir trois fois au cours du projet : lancement, mi-parcours, clôture (livrables).

Les partenaires du projet se réuniront en séminaire de lancement de deux jours en janvier 2014 afin de poursuivre le développement d'une méthode commune d'animation, d'observations et de capitalisation des expériences. Ce séminaire permettra de souder l'équipe autour des objectifs communs. Il fera suite à la rencontre de préparation du dossier finalisé qui a réuni tous les acteurs mobilisés dans ce projet le 12 mars 2013.

I.4.3. Evolution du partenariat :

Dans l'avis du jury de la manifestation d'intérêt, les partenaires du projet CER'EL étaient invités à se rapprocher d'un établissement d'enseignement agricole. Le LEGTA de Vendôme était pressenti pour être partenaire du projet de par les collaborations existantes entre cet établissement et la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, sa situation géographique (zone frontière entre territoires de grandes cultures et d'élevage) et les formations dispensées (qui favoriseront une réflexion de groupes entre élèves sur ces liens entre grandes cultures et élevages). Enfin, les exploitations agricoles de l'établissement explorent également ces notions de complémentarité entre systèmes notamment en matière de protéines, paille et effluents en système conventionnel et en agriculture biologique.

Les chambres des Pays de la Loire intéressées au stade de la manifestation d'intérêt se sont également portées partenaires du projet au travers des chambres d'agriculture de Vendée et de la Mayenne. Cette implication permet de compléter la vision géographique du projet en intégrant un territoire complémentaire de Poitou-Charentes et du Centre au plan de la diversité des systèmes de production d'élevage notamment.

Les CIVAM ont fait évoluer leur partenariat afin de valoriser leurs expériences en matière de complémentarités entre exploitations et analyser les possibilités de franchir un palier. Cette expérience « en route » permettra d'analyser à moyen terme l'évolution des relations établies entre exploitations (abandon de la formalisation pour certains, cadrage plus strict pour d'autres, questions émergentes après quelques années de partenariat...)

I.4.4. Inscription éventuelle de ce projet au sein d'un projet plus vaste présenté dans le cadre d'un autre appel à projet.

Ce projet ne s'inscrit pas dans un autre projet plus vaste présenté dans le cadre d'un autre appel à projet.

II- MOTIVATIONS ET INNOVATIONS

II.1. Situation actuelle du projet – Etat des connaissances :

Diagnostic

1- Le recensement agricole a montré une poursuite de l'agrandissement et de la tendance à **la spécialisation des exploitations** même si ce rythme est ralenti sur la période 2000/2010 par rapport aux dix années précédentes. Cette spécialisation se mesure par une proportion moins importante des exploitations classées en « poly » (polycultures ou poly-élevages). Les productions se concentrent ainsi davantage dans les exploitations spécialisées. Les territoires sont de ce fait de plus en plus spécialisés, voire « artificialisés », avec les conséquences sur les paysages, la biodiversité... (Agreste, 2011)

2- **L'autonomie des élevages** en matière d'alimentation, et notamment en protéines, est un sujet ancien en Europe et particulièrement en France. En 2012, le déficit européen de protéines était ainsi estimé à 16,6 Mt de protéines soit 35 Mt de tourteau de soja ou 14 M ha. Les solutions alternatives existent et l'UNIP comme les Instituts de recherche (INRA, ARVALIS, CETIOM) ont montré l'intérêt d'introduire des protéagineux ou de façon plus large des légumineuses, dans les rotations des systèmes grandes cultures spécialisés. L'intérêt est environnemental et économique à condition de trouver les canaux de valorisation de la matière première produite. (Pôle Agronomique Ouest, 2012 et Carrefours de l'Innovation, 2012).

3- Certaines AOP fromagères notamment en régions Centre et Poitou-Charentes sont interrogées sur leur source d'alimentation et doivent se conformer à un nouveau cahier des charges qui imposent un **approvisionnement local en matières premières**. Si les solutions techniques existent, ces élevages étant souvent limités en surface, ils doivent rechercher des solutions dans la complémentarité avec des systèmes de grandes cultures. Une réflexion est en cours dans le projet de filière caprine région Centre en ce sens et menée en parallèle d'une action sur le développement des légumineuses dans le projet de filière grandes cultures région Centre. (CRAC, 2012) ces

projets sur financement de la région et de l'état regroupent autour des enjeux d'avenir l'ensemble des partenaires des filières.

Cet enjeu de l'approvisionnement des élevages par des matières premières provenant d'une aire géographique limitée est particulièrement crucial en bio (CRAC, décembre 2012). L'approvisionnement territorial est également un sujet pour les filières viandes blanches en matière de compétitivité et de durabilité (approvisionnement non OGM et valorisation commerciale de cette source locale de protéines) (ARIPORC, 2012).

4- **L'évolution du coût de l'énergie** et ses conséquences sur les transports, sur la fertilisation azotée milite pour un rapprochement des sources d'approvisionnement, plus durable en matière de consommation énergétique. De même la valorisation des effluents d'élevage dans des systèmes céréaliers, à une échelle locale, constitue une source d'économie. Des questions se posent cependant au plan agronomique en matière de valorisation des engrais organiques par les cultures. Les principaux acquis pour les systèmes « modernes » proviennent de l'agriculture biologique où les apports sont gérés à la rotation en fonction des besoins des cultures et des disponibilités en différentes matières organiques (Fédération AB du Québec, 2005 et OPABA, 2011).

5- Les complémentarités éleveurs-céréaliers permettent de répondre favorablement à des **questions environnementales et sans doute au moins partiellement à la question relative à la durabilité des modèles agricoles**. Ainsi, l'organisation de rotations longues et diversifiées, l'utilisation des cultures associées sont des éléments importants pour la biodiversité dans les régions de grandes cultures (INRA, 2008 et IBIS, 2011). Ces pratiques se heurtent toutefois aux coûts liés à leur adoption ou à la conversion globale des modes de production.

En matière de GES, l'agriculture représente environ 20% des émissions de gaz à effet de serre en France et la fertilisation y occupe une place dominante (fabrication des engrais, épandage, émissions). Des études d'Analyse de Cycle de Vie ont pu démontrer l'impact positif de la fertilisation organique comparée à la fertilisation minérale. D'autres solutions comme l'incorporation de légumineuses dans les rotations ont également été évaluées positivement dans la limite des méthodes mises en place. (Université Paris-Dauphine, 2012) cette diversification peut de plus relever de freins liés à l'organisation des acteurs et des filières. Il faut dès lors pouvoir travailler avec l'ensemble des acteurs d'un territoire afin de déverrouiller les situations et rendre le contexte favorable au changement. (INRA, 2013)

Cet état de l'art et la bibliographie liée **montrent les avantages techniques, économiques, environnementaux** que les exploitations pourraient trouver au travers du développement de complémentarités entre systèmes spécialisés.

Pourtant, ces « échanges », s'ils existent aujourd'hui, **ne dépassent souvent pas le cadre de l'initiative locale, individuelle ou organisée au sein de groupes « assez » restreints**. Ces actions peuvent être accompagnées par des organismes de développement comme les ONVAR, des opérateurs économiques ou les chambres d'agriculture, (exemple : établissement des barèmes d'échanges et d'équivalence des matières premières entre céréaliers et éleveurs (CA de l'Indre, 2006)). **Les agriculteurs sont également interrogés sur leur investissement dans des structures collectives multiples** et sur la façon dont ils pourraient se réorganiser afin de traiter de façon plus homogène et cohérente des questions qui touchent à l'organisation et aux résultats de leurs exploitations au travers par exemple de la coopération de production (FNCUMA, 2012).

Il s'agit donc **d'identifier les clefs permettant de « débloquer la situation »** en recherchant des solutions, des leviers mais aussi les freins dans des « champs » peu ou pas explorés : les relations éleveurs-céréaliers, l'organisation de ces relations et des dispositifs afférents, la « contractualisation » ou la formalisation de la relation entre acteurs agriculteurs.

En matière de méthodes, les partenaires ont donc choisi de mobiliser des compétences dans le domaine des sciences sociales afin de répondre à cette question de la complémentarité. Le projet CASDAR « campagnol terrestre » avait ainsi identifié au travers de l'observation et de l'analyse des comportements des solutions à mettre en œuvre pour travailler plus efficacement avec les agriculteurs des zones de pullulation sur les stratégies de défense et d'anticipation (VetAgro Sup, 2011). Ces analyses qualitatives menées auprès des agriculteurs mais aussi des acteurs qui les accompagnent sont essentielles pour comprendre en amont d'un accompagnement, d'un conseil où en sont ces agriculteurs et leurs partenaires, qui ils sont, ce qu'ils pensent réellement. Elles permettent de comprendre la vision du monde et du métier de chacun, d'identifier des façons d'être en relations avec les autres ainsi que les voies privilégiées du changement, de bâtir une action ou un accompagnement en phase avec la vision singulière, les attentes et les besoins de ceux à qui elles s'adressent, d'évaluer une action afin d'en améliorer l'adéquation avec les points de vue et les attentes des acteurs (Institut de l'Élevage, 2012).

En matière d'accompagnement des expériences de terrain supports de la capitalisation, les partenaires ont choisi par expérience de favoriser la dynamique de groupe, le collectif. Cette méthode permet aux agriculteurs dans leur processus de changement d'alterner phase individuelle et temps collectif. Ils peuvent ainsi mettre en œuvre les différents éléments du changement : expérimentation, évaluation, réassurance (Réseau agriculture durable). La création d'une dynamique de groupes va reposer sur un bon diagnostic initial (état des lieux et identification des forces et des marges de manœuvre, approfondissement des « symptômes » pour identifier les véritables besoins et les attentes) qui permettra de construire ensuite un plan d'actions collectif qui définit le changement attendu par les membres du groupe (TRAME, 2010). Cette dynamique de groupe doit conduire à traiter des questions nouvelles, les groupes sont les vecteurs de l'expérimentation, de l'invention, de l'intéressement et de la légitimation (Lemery, 2010).

Bibliographie :

- Agreste primeur, Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées, décembre 2011
- Pôle Agronomique Ouest, Vers une autonomie protéique en alimentation animale pour la Bretagne et les Pays de la Loire, 2012
- Carrefours de l'innovation agronomique, Associer productions animales et végétales pour des territoires agricoles performants, INRA, Poitiers, 2012
- Les atouts des protéagineux pour les systèmes de culture, l'élevage et l'environnement, UNIP, 2012
- WWF/ENESAD, Vers plus d'indépendance en soja d'importation pour l'alimentation animale en Europe – cas de la France, 2009
- Approche agro-anthropologique et marges de manœuvre des exploitations, projet campagnol terrestre, VetAgro Sup, 2011
- Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Diagnostics, stratégies et plans d'actions des filières grandes cultures, caprines de la région Centre, 2011 et 2012
- Association des viandes blanches de la région Centre, Diagnostic, stratégie et plan d'actions de la filière viandes blanches région Centre, 2012
- ARIPORC, Projet : renforcer la compétitivité des élevages de porcs de la région Centre en améliorant l'autonomie alimentaire régionale, 2012
- Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Encart NB n°183, complémentarités et autonomie en région Centre, décembre 2012
- Fédération d'Agriculture biologique du Québec, La fertilisation organique des cultures, les bases, 2005
- OPABA ferme Bio, La fertilisation en grandes cultures biologiques, 2011
- Outil web ARVALIS « Fertiliser avec des produits organiques », ARVALIS, 2012
- Expertise scientifique collective INRA, Agriculture et biodiversité valoriser les synergies, , juillet 2008
- Guide introductif IBIS espaces de biodiversité, projet CASDAR IBIS porté par la CRAC, 2010
- Chaire Economie du Climat, Université Paris Dauphine, Réduire les émissions de l'agriculture : l'option des légumineuses, 2012
- PRAD régions Centre et Poitou Charentes, éléments de diagnostics et de stratégies, 2012 et 2011
- Expertise collective INRA, Freins et Leviers à la diversification des Cultures – Etude au niveau des exploitations agricoles et des filières, janvier 2013
- Cahier technique : complémentarité entre céréaliers et éleveurs, Chambre d'Agriculture de l'Indre, 2006
- FNCUMA, Coopération Agricole de production : des nouvelles de marges de manœuvre pour les agriculteurs, 2012
- Institut de l'Elevage, Les enquêtes qualitatives en agriculture, de la conception à l'analyse des résultats, 2012
- Réseau Agriculture Durable, Accompagner des groupes d'agriculteurs vers des systèmes de cultures économes
- TRAME, accompagner le changement dans les groupes, Travaux et Innovations n°172, novembre 2010
- Bruno Lemery, Comprendre le changement pour réfléchir et agir, travaux et innovations numéro 165, février 2010

Expériences déjà conduites : Assolement en commun, de la réflexion à la réalisation

Ce projet lauréat du CASDAR en 2005, mené sur deux ans, a permis au travers de 7 groupes d'agriculteurs pivots, accompagnés des compétences techniques, économiques, organisationnelles, sociologiques et juridiques, de produire une méthode en 4 étapes clés ; les sept groupes ont porté témoignage de la démarche auprès des autres agriculteurs. L'expérience de conduite de groupes avec un appui de compétences multiples et notamment organisationnelles et sociologiques sera particulièrement utile pour le projet CER'EL.

Références :

Les colloques organisés par le Pôle Agronomique Ouest sur l'autonomie protéique des régions Bretagne et Pays de la Loire du 30 mars 2012 et celui de l'INRA des Carrefours de l'Innovation de Poitiers du 24 octobre 2012 sur l'association productions animales et végétales pour des territoires performants constituent une base de réflexion intéressante regroupant un certain nombre d'acquis techniques pour développer les complémentarités entre systèmes. Ces colloques, la bibliographie précédente et les réflexions menées notamment au sein des projets de filières en régions ou de façon transversale entre filières (cas des grandes cultures, caprins et viandes blanches en région Centre) ont conduit les partenaires à s'interroger sur cette entrée organisationnelle et sociologique des complémentarités et leur caractérisation juridique.

II.2. Intérêt social, environnemental, économique, technique, scientifique :

L'intérêt social du projet réside dans le lien créé ou recréé entre agriculteurs. L'agriculture française paraît schématiquement aujourd'hui divisée en deux : grandes cultures et élevages de part et d'autres d'une frontière difficilement poreuse. Cette « fracture » interroge sur la pérennité de nos systèmes, élevages et grandes cultures. Certaines filières et donc les territoires (bassin d'emplois) auxquels elles sont liées sont d'ores et déjà fragiles (AOP caprines, volailles label...). Au-delà de la solidité économique du modèle agricole et de la solidarité entre systèmes, l'un des intérêts du projet repose dans le début de réponse qu'il pourra apporter aux questions sociétales en matière de modèle agricole et d'aménagement du territoire. Le décloisonnement des métiers entre « cultivateurs » et éleveurs dans leur perception réciproque de leurs métiers est un élément clé du projet, de même la transversalité entre conseillers grandes cultures, conseillers fourrages, conseillers en élevage, juriste, agents de développement local... est à rechercher pour conjuguer les compétences et permettre la création de liens.

Par ailleurs, la question de l'autonomie des élevages en matière de protéines notamment a des impacts directs sur les conditions sociales de production du soja en Amérique Latine par exemple.

Les solutions techniques et agronomiques de complémentarité entre systèmes si elles sont mises en place de façon concrète contribueront à la préservation de la biodiversité, à la réduction des consommations d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, à la valorisation de protéines régionales en substitution du tourteau de soja dont les effets de la production en matière d'environnement dans les pays producteurs ont été démontrés (déforestation, destructions d'habitats à haute valeur écologique, incidence en matière de changement climatique...).

Au niveau économique, il s'agit sur la base des pratiques existantes entre agriculteurs et des solutions juridiques adéquates de développer une relation gagnant/gagnant à moyen terme entre céréaliers et éleveurs. L'évaluation de cette relation devra tenir compte de l'ensemble des bénéfices attendus de l'action ainsi que des contraintes créées.

Au niveau scientifique, les solutions techniques étant d'ores et déjà relativement bien couvertes, il s'agit d'apporter des éléments en matière de sociologie et de dynamique de changements des systèmes en s'intéressant non plus simplement aux pratiques mais bien à l'exploitant, homme ou individu agissant sur son exploitation dans un contexte donné ou dans le cadre d'un système d'exploitation (approche globale). Il s'agit également de capitaliser sur les mécanismes du changement et les acquis de la dynamique de groupes pour l'accompagner.

II.3. Originalité du projet (par rapport aux expériences similaires) : en quoi est-il innovant ?

Le projet ne repose pas sur une innovation technologique. Il s'intéresse aux champs organisationnel et humain de l'innovation. Introduire une réflexion croisée sur l'évolution des pratiques agronomiques au sens large avec une approche sociologique inter-métiers est innovant.

La seconde originalité repose sur la dimension territoriale que nous souhaitons donner à la complémentarité entre éleveurs et céréaliers spécialisés. Il s'agit de reconsidérer ces échanges non plus au sein même des systèmes mais entre exploitations. En cela, les travaux menés avec des groupes d'agriculteurs regroupant céréaliers et éleveurs et dans le cadre d'une approche multidisciplinaire sont une innovation.

Enfin, le projet s'interroge sur un modèle agricole à promouvoir demain afin d'atténuer les effets de la spécialisation des systèmes et devrait permettre de formaliser les premières questions de recherche en matière de complémentarités territoriales de l'agriculture.

II.4. Liens (éventuels) avec les actions du (des) programme(s) de développement agricole et rural 2012 financé(s) par le CASDAR mis en œuvre par le chef de file et ses partenaires :

Le projet pourra valoriser les acquis de plusieurs actions des PRDAR des régions partenaires dans le cadre du contrat d'objectif national :

- Résultats d'expérimentation sur l'économie d'intrants et l'évolution vers de pratiques alternatives (action 1.11)
- Approche multi partenaires développée dans le cadre des actions de développement local (action 3.5)
- Approche globale d'exploitation et références produites dans le cadre de l'action ROSACE/INOSYS (action 4.21)

Les PRDAR s'intéressent aux solutions techniques, aux pratiques des agriculteurs. Ils n'ont pas développé d'approche centrée sur l'humain. En cela, le projet proposé pourra utilement alimenter les groupes projet mis en place sur chaque action en régions, mais aussi initier des travaux à connecter avec le contenu des futurs PRDAR 2014-2020.

III PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORGANISATION

III.1. Présentation des actions :

Le projet CER'EL se répartit en quatre actions, la dernière traitant de la projection des résultats obtenus à moyen terme et de la capitalisation/diffusion des résultats. La première action est la cheville ouvrière du projet, c'est au travers des groupes, de leur expérience que les partenaires du projet bâtiront la méthode d'accompagnement et les livrables. L'enjeu méthodologique réside donc dans la réussite du passage d'expériences de groupes pilotes à une « généralisation » adaptable pour tous.

Action 1 : mise en œuvre de groupes pilotes reposant sur le concept de zones ateliers :

Pour rappel, l'objectif de l'accompagnement de ces groupes est de nouer et formaliser des complémentarités entre céréaliers et éleveurs au-delà du court terme et des aléas climatiques souvent vecteurs d'échanges par solidarité.

Contenu :

Huit zones ateliers seront accompagnées ainsi qu'un travail parallèle d'étudiants au sein du LEGTA de Vendôme. Le point commun des territoires visés est la préexistence de relations entre céréaliers et éleveurs plus ou moins formalisés et le plus souvent non accompagnés ni structurés. Ces complémentarités se sont nouées deux à deux autour de besoins parfois ponctuels (paille, fourrages...) ou plus pérennes (matériels, protéines, méthanisation...). Il s'agit de diversifier la typologie des groupes accompagnés afin de couvrir un large éventail de situations possibles :

- Groupes en émergence ou construits
- Entrées filière, territoire, métier d'agriculteur

Les zones ateliers pré identifiées sont : (ces zones sont susceptibles d'évoluer en fonction du positionnement professionnel et du diagnostic initial au démarrage du projet, un choix est à réaliser en amont du démarrage du projet pour certains départements et des rapprochements sont encore en préparation).

- **En région Centre, par les chambres d'agriculture :**
 - Dans le Loir-et-Cher, 2 zones sont ciblées (choix définitif en cours) : au nord, une zone Perche, en mutation depuis 20 à 30 ans avec une spécialisation importante des systèmes d'élevage d'un côté, grandes cultures de l'autre et des besoins identifiés en conventionnel et en agriculture biologique, au sud autour des interrogations de la filière caprine en matière d'autonomie des élevages (protéines notamment) et de lien aux territoires d'AOP.
 - Dans le Cher où des initiatives émergent d'agriculteurs à agriculteur sur la zone frontière et au sein même des territoires d'élevages entre systèmes spécialisés au sud du département (Boischaut) ;
- **En région Poitou-Charentes :**
 - Dans les Deux Sèvres, 2 initiatives sont appelées à s'associer : au travers du réseau des CUMA et de leur réflexion multipartenaires autour de la coopération de production et au travers d'une initiative chambre d'agriculture sur un territoire en mutation où se côtoient les deux types de systèmes
 - Dans la Vienne, 2 initiatives également : la première portée par les CIVAM où deux groupes d'éleveurs (Haut Bocage et Montmorillonnais) enserrent un groupe de céréaliers (Châtellerauld) et nouent d'ores et déjà des échanges commerciaux en matière de protéines, de fourrages ; la seconde portée par la Chambre d'agriculture autour d'un projet de méthanisation impliquant agriculteurs et une collectivité locale qui pourrait développer un second projet de déshydratation de luzerne
- **En région Pays de la Loire, par les chambres d'agriculture :**

- En Vendée, 2 zones sont également ciblées : une première autour d'un groupe de céréaliers en agriculture biologique et leurs besoins en matières organiques, groupe favorable à développer des échanges avec des éleveurs (protéines), une seconde dans une zone où la céréaliculture est naissante et pose les questions de liens entre éleveurs et céréaliers (GDA de Montaigu).
- En Mayenne, la spécialisation en élevage interroge autour de complémentarités territoriales plus lointaines, une expérience d'échanges paille/compost est en cours depuis 2 ans à présent avec le département d'Eure-et-Loir en région Centre.
- **Avec le LEGTA de Vendôme** : il s'agit de travailler avec des groupes d'étudiants de niveau BTS de la même façon que les groupes pilotes avec pour support l'expérience des exploitations du lycée (Areines (125 ha-céréales-lait-chevaux-porcs et volailles) et Lamotte-Beuvron (110 ha, ovins en agriculture biologique)). Ces groupes accompagnés par l'équipe enseignante et la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher devront créer, inventer les relations entre systèmes céréaliers et d'élevage dans un processus de projection sur des installations futures. Ils pourront s'appuyer sur les modèles existants issus des réseaux INOSYS/RECP des régions partenaires de CER'EL.

L'animation de ces groupes repose sur un animateur pivot présent de façon significative auprès des agriculteurs. L'animateur est chargé de la méthode globale d'animation du groupe et de la cohérence d'action à l'échelle du projet CER'EL. Il peut au besoin mobiliser des experts techniques, en animation, juridiques, en fonction des besoins et des attentes identifiés.

Chaque animateur mettra en œuvre une méthode définie entre les partenaires du projet lors du séminaire de lancement (Cf. action 4) afin de permettre une capitalisation et une « généralisation » de la méthode d'accompagnement et des acquis des expériences des groupes pilotes. Cette méthode reposera sur :

1. L'identification des besoins et des attentes des éleveurs (en individuel et/ou en collectif)
2. L'identification des intérêts et/ou des besoins des céréaliers à établir une complémentarité (en individuel et/ou en collectif)
3. Le partage et l'identification des intérêts communs au sein du groupe (identification des leaders au démarrage qui porteront l'action au sein du groupe) : construction de la culture commune
4. La construction d'une action commune ou d'un plan d'actions en fonction des ambitions que se donneront les groupes
5. Accompagnement du groupe dans la réalisation de ses objectifs.

La phase d'émergence sera plus ou moins longue en fonction de l'état d'esprit des agriculteurs, leur aptitude à faire évoluer leur représentation et leur volonté de créer du lien (dans l'idéal, année 1 du projet). Les animateurs pourront être accompagnés dans cette phase difficile par l'Institut de l'Elevage selon la méthode des « Focus groupes » qui vise à développer une culture commune entre acteurs d'un système de productions.

Cette action 1 sera pilotée par la CRA Centre au travers du comité technique en tant que chef de file du projet.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de rencontres des groupes
- Nombre d'actions ou de plans d'actions prévus et mis en œuvre

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'agriculteurs éleveurs et céréaliers engagés
- Analyses de la réussite ou des échecs des expériences des groupes pilotes

Action 2 : Analyses sociologique et systèmes d'exploitation liés dans les groupes pilotes :

Pour rappel, cette action vise à identifier les freins et les leviers sociologiques favorables à la création de complémentarités entre systèmes spécialisés et à évaluer les bénéfices mutuels apportés par ces liens.

Contenu :

Volet sociologique :

Les études concernant le volet sociologique ne visent pas à entreprendre des analyses pour elles-mêmes : la préoccupation principale est qu'elles éclairent le déroulement de l'action et ses effets :

- a) Celles lancées tôt dans ce projet sur les premières « zones ateliers » (septembre- décembre 2014) pourront faciliter l'animation en train de se mettre en place ;
- b) Celles se déroulant l'année suivante (septembre- décembre 2015) permettront plutôt d'élaborer un canevas d'observation et d'analyse des effets du projet ;
- c) Par ailleurs, les deux mémoires-ingénieurs (janvier-septembre 2015 et janvier-septembre 2016), menés selon la méthode de l'observation participante, permettront à la fois une observation *in itinere* et un appui aux animateurs de « zones ateliers ».

Ces études reposeront principalement sur des travaux d'élèves ingénieurs de l'ESA d'Angers accompagnés par l'équipe enseignante. La participation de l'ESA à ce projet sera donc l'occasion d'impliquer plus d'une vingtaine d'élèves-ingénieurs en fin de formation à une recherche appliquée de sciences sociales qui est en relation étroite avec leur formation. Sur les années scolaires 2013-14 et 2014-15, deux groupes d'étudiants prendraient part aux études de terrain, dans le cadre de leur « Domaine d'approfondissement » de 5^{ème} année, à l'ESA : une douzaine en spécialisation filières animales et une autre douzaine en spécialisation agriculture à faibles intrants. Et deux autres étudiants effectueraient leur mémoire ingénieur dans le cadre de ce projet

Par ailleurs, la participation d'un enseignant-chercheur sociologue de l'ESA à ce projet se situe dans la perspective d'une recherche à venir plus fondamentale sur la segmentation professionnelle du métier d'agriculteurs : comment caractériser l'évolution des dynamiques identitaires et des interactions entre ces deux mondes professionnels que représentent les secteurs de l'élevage et des grandes cultures. Un projet de thèse serait formulé sur ce thème pour la fin de l'année 2014, à partir des premiers résultats du projet CER'EL.

Ce volet sera piloté par l'ESA d'Angers.

Volet systémique :

Ce volet s'appuiera sur l'expérience des réseaux de références systèmes INOSYS/RECP des régions partenaires. Il mobilisera l'Institut de l'Elevage et les ingénieurs des chambres d'agriculture acteurs de ces réseaux.

L'action s'appuiera sur une analyse d'exemples de relations établies entre un céréalier et un éleveur au niveau du système. Elle évaluera les bénéfices réels et les inconvénients créés par ce lien au sein du système d'élevage et du système grandes cultures observés : technique, économique, organisationnel au moins, dans la mesure du possible au plan environnemental.

Cette analyse reposera principalement sur les travaux d'un élève ingénieur formée en matière d'approche globale encadré par l'Institut de l'Elevage et assisté par les ingénieurs des réseaux de fermes de références.

Elle nécessitera la mobilisation forte d'agriculteurs au travers des enquêtes qui seront réalisées sur les fermes. Dans la mesure du possible, pour simplifier ce travail d'enquêtes et bénéficier d'une situation « zéro » ainsi que de données sur plusieurs années, les fermes enquêtées seront sélectionnées parmi les réseaux existants. Elles ne feront donc pas obligatoirement partie des groupes pilotes accompagnés par le projet CER'EL.

L'analyse mobilisera également les références existantes (cas types élevages et grandes cultures) afin de créer une modélisation de cette relation. Cette réflexion sera menée par un groupe restreint composé de quatre techniciens issus des réseaux (2 en élevage et 2 en grandes cultures) suite au travail de fin d'études mené par l'élève ingénieur.

Ce volet sera piloté par l'Institut de l'Elevage.

Indicateurs de réalisation :

- Rapports des analyses menées par les groupes d'élèves ingénieurs et les stagiaires
- Grille d'analyse du volet social
- Relation modélisée entre systèmes spécialisés

Indicateurs d'évaluation :

- Freins et leviers identifiés au plan social et grille d'analyse
- Formulation d'un thème de thèse
- Analyses et chiffrage des bénéfices et des inconvénients des liens entre systèmes spécialisés

Action 3 : création et valorisation des outils juridiques et organisationnels permettant de développer la complémentarité entre systèmes spécialisés :

Pour rappel, cette action vise à valoriser et/ou créer les outils juridiques permettant aux agriculteurs de créer des liens dans la durée.

Contenu :

L'étude des expériences existantes au travers d'une entrée juridique est essentielle à la réussite du projet. Un cadre de formalisation des relations entre exploitations est important au moins au démarrage des relations pour réassurer les agriculteurs qui se lancent dans cette aventure et essaient de se projeter à moyen terme. Ce cadre peut ensuite être moins valorisé une fois « la confiance » établie.

La première partie de cette action soit l'analyse des expériences existantes de façon large (au niveau national mais aussi à l'international) reposera sur les travaux d'un stage d'un élève spécialisé dans les questions de droit rural en année 1 ou 2 du projet en fonction de l'établissement d'un cadre de partenariat avec une équipe de recherche. Elle devra mobiliser des experts compétents notamment au sein de l'équipe enseignante (encadrante du stage) mais aussi d'unités de recherche spécialisés sur ces questions (par exemple l'INRA d'Angers Nantes spécialisé la thématique relative à la gestion durable et la qualité des productions végétales et animales). Elle pourra également mobiliser des compétences locales des organismes impliquées dans la réalisation du projet (Chambre d'agriculture de la Vienne) ou d'organismes professionnelles agricoles ayant développées des connaissances spécifiques (FDSEA du Cher par exemple).

L'étude produira un recensement, un descriptif et une analyse des outils mobilisés par les différentes expériences afin de les mettre à disposition des groupes pilotes et de la phase de capitalisation. Cette action sera menée par la Chambre régionale d'agriculture du Centre en tant que pilote ;

La seconde partie de cette action vise à mobiliser des experts juridiques sur les questions posées par les groupes pilotes au travers d'un pool de jours disponibles au besoin et une identification préalable des compétences requises et disponibles. Ces experts devront se placer dans une logique d'adaptation de leurs réponses à la demande des groupes et pas seulement comme « apporteurs d'informations ».

L'action sera pilotée par la Chambre régionale d'agriculture du Centre.

Indicateurs de réalisation :

- Rapport d'analyse des cadres et des outils juridiques mobilisés dans les expériences existantes
- Nombre de jours d'experts mobilisés et qualités

Indicateurs d'évaluation :

- Mobilisation des outils juridiques identifiés par les groupes pilotes

Action 4 : capitalisation et diffusion des résultats obtenus par les groupes pilotes à moyen terme :

Pour rappel, cette action vise à capitaliser et diffuser les résultats obtenus au travers des groupes pilotes et des actions 2 et 3.

Contenu :

La capitalisation des actions s'appuiera sur des rencontres régulières des animateurs des groupes pilotes et des partenaires du projet :

- Séminaire de lancement de deux jours au démarrage du projet en janvier 2014 dont l'objectif sera de formaliser au-delà de ce dossier le cadre méthodologique et les indicateurs de suivi permettant de rendre compte et de capitaliser l'action
- Des rencontres bisannuelles du groupe d'animateurs et des partenaires associés aux actions 2 et 3 au sein du comité technique dont les objectifs seront de suivre le déroulement du projet, le respect des échéances, de procéder aux ajustements nécessaires en lien avec le comité de pilotage et surtout de cadencer et produire les livrables du projet CER'EL

La projection des résultats des expériences dans un cadre plus global fera l'objet d'un travail spécifique mené par le groupe technique du projet CER'EL en année 3. Il s'agira d'analyser les expériences afin de dégager les éléments généralisables (typologie des relations céréaliers/éleveurs et outils associés, méthode d'accompagnement des groupes...), les exemples concrets à mettre en avant et les outils livrables du projet. Ce groupe sera chargé de

tester de façon théorique la résilience des complémentarités créées par les groupes pilotes au travers d'une prospective simplifiée (limitation du nombre de variables prises en compte) en trois ou quatre scénarios.

En matière de diffusion, au-delà des livrables produits, les partenaires du projet CER'EL s'appuieront sur un séminaire de restitution finale du projet ouvert au plus grand nombre, sur une communication in itinere (après validation par le comité de pilotage) des acquis du projet sur les sites internet des partenaires et un travail spécifique à mener avec RESOLIA notamment pour formaliser un module de formation à l'accompagnement des initiatives de groupes d'agriculteurs mixtes céréaliers et éleveurs.

Cette action sera pilotée par la chambre régionale d'agriculture du Centre en tant que chef de file du projet et implique la participation de l'ensemble des partenaires du projet.

III.2. Schéma “Finalités-Actions”

Finalité	Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats recherchés	Indicateurs	Modes valorisation		
Favoriser l'émergence de complémentarités territoriales entre systèmes spécialisés	Produire les analyses et les outils permettant le développement des complémentarités entre systèmes spécialisés	Tester la réalité des complémentarités territoriales	Action 1 : zones ateliers au travers de groupes pilotes	Création et capitalisation des complémentarités entre systèmes spécialisés dans une diversité typologique (bio, territoires imbriqués, zones frontières, élevages viande, lait...)	De suivi : Nb de rencontres des groupes Nb d'actions ou de plans d'actions prévus et mis en œuvre	Action 4 : Colloque Formation Documents Livrables Témoignages		
					D'évaluation : Nb d'agriculteurs éleveurs et céréaliers engagés Analyses de la réussite ou des échecs des expériences			
		Identifier dans l'organisation et les systèmes les leviers et les freins en lien avec ces complémentarités	Action 2 : volet sociologique	Action 2 : volet systémique	Identification des freins et des leviers organisationnels et sociologiques	Evaluation économique, environnementale et sociale des bénéfiques réciproques et modélisation des relations entre systèmes	De suivi : Rapports des analyses menées par les groupes d'élèves ingénieurs et les stagiaires Grille d'analyse du volet social Relation modélisée entre systèmes spécialisés	Action 4 : Diffusion des synthèses issues des stages ingénieurs Elaboration thème thèse de recherche Colloque Formation
							D'évaluation : Freins et leviers identifiés au plan social et grille d'analyse Formulation d'un thème de thèse Analyses et chiffrage des bénéfiques et des inconvénients des liens entre systèmes spécialisés	
		Créer un cadre juridique clair	Action 3 : Recensement et capitalisation des expériences existantes	Action 3 : Accompagnement des groupes pilotes	Capitalisation (identification et analyse) des outils existants en France et à l'International pour mise à disposition	Test des outils recensés en situation réelle et propositions d'évolution des cadres juridiques	De suivi : Rapport d'analyse des cadres et des outils juridiques mobilisés dans les expériences existantes Nombre de jours d'experts mobilisés et qualités	Action 4 : Synthèse issue stage ingénieur ou master Retours sur expériences groupes pilotes au travers de outils livrables Colloque Formation
							D'évaluation : Mobilisation des outils juridiques identifiés par les groupes pilotes	

	du service productions végétales et groupes de développement										
ESA Angers	Roger Le Guen : sociologue	C			75	0,42			12	0,07	0,49
	Ingénieur de recherche (à recruter)	I			45	0,25					0,25
Institut de l'Elevage	Christelle Couzy :Ingénieur Spécialiste en approche sociologique et animation de groupes	I	27	0,15					9	0,05	0,20
	Sophie CHAUVAT : Ingénieur Spécialiste des approches travail en élevage, compétences en matière de lien élevage-territoire et en matière d'animation de groupes	I	9	0,05					3,5	0,02	0,07
	Nicole Bossis : Ingénieur Spécialiste de l'approche système Modélisation des systèmes d'élevage (caprins)	I			22	0,12			3,5	0,02	0,14
LEGTA de Vendôme	Jean Claude Gauthier : chef d'exploitation	I	31	0,17					23	0,13	0,30

La chambre régionale d'agriculture du Centre a mis en œuvre trois CASDAR (PAC ADAR, Assolement en Commun, IBIS) en tant que chef de file et maîtrise donc les procédures administratives et financières liées à la gestion et au suivi de ce type de projets.

Le chef de projet est Alexandre Dumontier, responsable du pôle développement-environnement à la chambre régionale d'agriculture du Centre. Il gère actuellement le projet de filière grandes cultures (montage et mise en œuvre, accompagnement de 2M€ du Conseil Régional du Centre sur 4 ans, 15 partenaires). Il est également coordonnateur des réseaux de fermes de référence en région Centre : approche globale des systèmes d'exploitations, compétences transversales en élevages herbivores et grandes cultures. (Cf. Curriculum Vitae en pièce jointe). Il est le coordonnateur régional du PRDAR depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le temps consacré au **pilotage du projet et des actions** par la chambre régionale d'agriculture du Centre sera de 85 jours soit **0,47 ETP sur trois ans**.

III.5. Organisation prévue, rôle de chaque partenaire technique (présentation par action le cas échéant) :

Action 1 : mise en œuvre de groupes pilotes reposant sur le concept de zones ateliers :

L'action est pilotée par la Chambre régionale d'Agriculture du Centre et, étroitement, par le comité technique en tant que cheville ouvrière du projet.

Les partenaires impliqués en tant **qu'animateurs pivot** (Chambres d'agriculture et CIVAM partenaires, LEGTA de Vendôme) sont mobilisés pour leur connaissance du terrain, des problématiques des agriculteurs, de leur expérience en matière d'animation de groupes, d'accompagnement des phases d'émergence de dynamiques collectives. Ils le sont également par l'intérêt porté par leurs responsables professionnels à la problématique du projet : le lien entre agriculteurs et l'avenir du modèle agricole français.

Ces partenaires pivots seront accompagnés par l'Institut de l'Elevage en matière de démarche de groupes et de dynamiques collectives qui a développé une méthode (Focus groupes) qui permet de faire émerger des intérêts et donc des actions communes au sein d'un collectif.

L'ESA d'Angers assure un appui méthode en sciences sociales (compréhension des comportements) au travers de la mise en œuvre de l'action 2 et de sa participation au comité technique.

Les experts seront mobilisés de façon privilégiée auprès des partenaires du projet et identifier en fonction des demandes des groupes pilotes. Ils pourront de ce fait être externes à l'organisation du projet. Ne pouvant anticiper sur les besoins futurs des groupes pilotes, les partenaires ont choisi de recourir à une formule de prestations pour la mobilisation future de ces experts.

Action 2 : Analyses sociologique et systèmes d'exploitation liés dans les groupes pilotes :

Le volet sociologique de l'action sera piloté et mis en œuvre par l'ESA d'Angers (sous la responsabilité de Roger Le Guen). Ce pilotage et la mise en œuvre par l'ESA permettra la mobilisation des travaux des élèves ingénieurs en années scolaires 2014/2015 et 2015/2016. .

Le volet systémique de l'action sera piloté par l'Institut de l'Elevage au travers de ses compétences en matière d'analyses systèmes, de modélisation et métiers. Ces compétences transversales sont complétées par un niveau de connaissances élevées des ingénieurs réseaux des systèmes d'élevages des régions partenaires. Les chambres d'agriculture du Loir-et-Cher, de la Vienne et de Vendée ont quant à elle des compétences spécifiques en matière de références et de modélisation des systèmes en grandes cultures.

La cohérence et la capitalisation de l'action seront assurées par le comité technique (action 4).

Action 3 : création et valorisation des outils juridiques et organisationnels permettant de développer la complémentarité entre systèmes spécialisés :

L'action 3 sera pilotée par la Chambre régionale d'agriculture du Centre. Elle devra mobiliser un partenariat au travers d'un stage avec un établissement de formation supérieur en matière de droit rural, droit commercial... ce partenariat n'est pas encore identifié clairement à la date de dépôt du projet, les références autour de cette thématique innovante de la formalisation du lien entre exploitations n'étant pas encore pleinement explorées et connues.

Ce partenariat et le stage de recensement des expériences et des outils existants conduiront les partenaires du comité technique à identifier les experts mobilisables pour accompagner les groupes et assister la partie juridique du guide méthodologique.

Action 4 : capitalisation et diffusion des résultats obtenus par les groupes pilotes à moyen terme :

L'action 4 est pilotée par la Chambre régionale d'agriculture du Centre dans la phase de démarrage des actions. Les partenaires se répartiront au démarrage de la phase de production des livrables la responsabilité de coordonner la construction de chaque document. Chaque structure partenaire animatrice d'un groupe pivot est responsable de la rédaction d'une fiche expérience dont les éléments de contenu (plan type) seront décidés ensemble au sein du comité technique.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre a développé une compétence spécifique en matière de mise en page et de graphisme, elle se chargera donc de la création graphique des documents.

Cette action est le support du comité technique qui réunit les partenaires animateurs des groupes pilotes et les partenaires apporteurs de méthodes (ESA d'Angers et Institut de l'Elevage). Ce comité est appelé à se réunir en séminaire d'une à deux journées deux fois par an afin d'assurer le partage des expériences et la remontée terrain.

III.6. Nature, composition et modalités de fonctionnement de(s) l'instance(s) de pilotage :

En référence au I.4.2, le comité de pilotage sera présidé par un élu de la Chambre régionale d'agriculture du Centre. Chaque structure partenaire nommera un responsable professionnel pour participer à ce comité de pilotage. Le comité sera ouvert aux partenaires techniques type Instituts et financiers intéressés par la thématique en région afin d'assurer notamment une meilleure diffusion des acquis du projet. Enfin, les services de la DGER seront associés au comité de pilotage.

Le comité se réunira trois fois au cours du projet. La première rencontre permettra de réaffirmer les objectifs du projet de finaliser le cadre de partenariat. La seconde permettra de faire le point à mi-parcours de l'état d'avancement des actions et de procéder à des ajustements si nécessaires. Le dernier comité de pilotage se tiendra en fin de projet et permettra de valider les livrables et de préparer le colloque de restitution.

III.7 Modalités d'évaluation du projet

Le projet sera évalué à plusieurs niveaux, d'un point de vue global sur l'ensemble du projet, mais également au niveau de chaque action au travers du comité technique au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Les indicateurs de suivi permettent de mesurer la réalisation du programme, les indicateurs mobilisés sont :

- Nombre de rencontres des groupes, du comité technique, réalisation effective des travaux d'élèves ingénieurs, respect du calendrier et des échéances
- Nombre de groupes en place et accompagnés en années 1, 2 et 3

Les indicateurs de résultats permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs en matière d'établissement de relations durables entre céréaliers et éleveurs :

- Enquêtes de satisfaction auprès des agriculteurs des groupes pilotes en année 3

- Résultats des volets sociologiques et systémiques de l'action 2

Les indicateurs d'impact permettent de mesurer l'appropriation par les organisations au-delà des partenaires des acquis du projet en matière de méthodes :

- Nombre de clics sur les pages des sites internet mettant en ligne les résultats du projet
- Nombre de participants au colloque de restitution
- Inscription d'une formation au catalogue des organismes de formation des organisations professionnelles agricoles sur l'accompagnement de projet de relations en agriculteurs en systèmes spécialisés.

V – RESULTATS ATTENDUS ET SUITES DU PROJET

V.1 Difficultés que pourrait rencontrer le projet et moyens d'y répondre :

Les difficultés pourront être organisationnelles, dans la constitution des groupes mixtes céréaliers/éleveurs. Afin d'éviter au maximum cet écueil, l'équipe projet mobilisera dans la mesure du possible des groupes émergents déjà identifiés pour travailler sur cette thématique. Elle pourra également réunir les agriculteurs mettant en œuvre une complémentarité de façon individuelle et intéressés à entrer dans une dynamique collective valorisante.

Les difficultés pourront également être plus techniques dans la réalité des leviers et des outils identifiés comme pouvant être des solutions effectives pour développer les complémentarités à plus grande échelle. En cela, le mi-parcours du projet sera primordial entre les partenaires pour évaluer suite à la conduite de l'action 1 et avec les premiers résultats des actions 2 et 3, la nécessité d'ajuster le contenu du projet.

La définition de la bonne échelle de contractualisation dans les transferts, collaborations et nouveaux équilibres inter systèmes pourra aussi être problématique.

Enfin, l'identification des domaines juridiques et donc des experts à mobiliser pour accompagner les actions du projet pourrait être rendu difficile sans un contact spécifique avec des unités de recherche ou des établissements d'enseignement dès le démarrage du projet : INRA Nantes-Angers, université de Poitiers avec qui les partenaires de CER'EL ont déjà des contacts.

Au plan technique, la difficulté pourrait également résider dans la capacité des céréaliers à recréer une forme de complexité dans des systèmes qui se sont simplifiés (rotations, contrat...).

V.2 Résultats attendus :

Les clefs du développement des complémentarités entre céréaliers et éleveurs spécialisés sont identifiées (grille d'analyse sociale) et des outils concrets d'animation de groupes, d'accompagnement des agriculteurs et de niveaux de contractualisation sont disponibles pour mettre en œuvre ces leviers (guide méthodologique, fiches expériences et évaluation systémique des bénéfices mutuels).

L'application de ces outils est effective en fin de projet dans les groupes pivots. Les participants de ces groupes ont vocation à porter leurs témoignages largement à l'extérieur.

V.3 Valorisation et communication sur les résultats (sur le projet, sur les résultats) :

Les outils et les méthodes testées sont diffusés via les « prescripteurs » au travers de la proposition d'un ou plusieurs modules de formation à destination des conseillers et des agents membres des réseaux partenaires du développement agricole et territorial. Un travail spécifique avec RESOLIA notamment en matière d'ingénierie de formation sera entrepris en année 3 du projet par le chef de projet en lien avec le comité technique.

Un colloque de restitution d'envergure inter-régionale sera organisé en fin de projet afin de diffuser et valoriser les résultats. Les invitations à ce colloque seront larges et s'appuieront notamment sur des témoignages des agriculteurs des groupes pivots pour « coller » à la réalité du terrain. L'organisation de ce colloque pour atteindre une dimension suffisante s'attachera à mobiliser des compétences, des expertises d'autres expériences finalisées ou en cours.

V.4 Amélioration attendue et valorisation ultérieure des compétences :

L'amélioration des compétences sera double :

- Auprès des agriculteurs par la compréhension et la prise en compte des problématiques propres aux autres agriculteurs dans le fonctionnement de leur exploitation dans une relation gagnant –gagnant pouvant aller jusqu’à recréer du lien social entre différentes formes d’agriculture.
- Auprès des conseillers par le décloisonnement des métiers que nécessite la mise en œuvre du projet.
- Au terme du projet, capacité de certains conseillers à maîtriser les complémentarités inter-systèmes.

V.5 Évolution attendue des compétences de l’organisme porteur du projet, ainsi que celles des partenaires associés :

Ce projet est une contribution pour faire évoluer les méthodes d’accompagnement des groupes de base du développement agricole en France que l’on soit dans le réseau des Chambres d’agriculture, des GAB, des CIVAM etc.

Il contribuera également à la compréhension des mécanismes qui pourront conduire à réduire « la fracture » en cours entre grandes cultures et élevages.

V.6 - Suites attendues du projet :

- développement des relations entre céréaliers et éleveurs au travers de la mise en place de groupes dans les régions partenaires et de façon plus large (effet tâche d’huile), reprise potentielle par un réseau national de la méthode et des conclusions du projet
- sensibilisation des opérateurs économiques notamment au travers des livrables, du colloque et des formations proposées aux possibilités de développement des liens céréaliers/éleveurs
- mise en œuvre d’une thèse au sein de l’ESA d’Angers

V.7 - Propriété intellectuelle :

Les résultats ou les données produits hormis les données individuelles des exploitants participant aux groupes pilotes ne seront pas soumis à une restriction de confidentialité ou e propriété intellectuelle.

VI - ARTICLE DESTINE A UNE EVENTUELLE PUBLICATION

Article, présentant en une demi-page maximum la problématique, les enjeux, les acteurs et les résultats attendus.

Le projet CER'EL s'attache à favoriser l'établissement des relations entre systèmes spécialisés de grandes cultures et systèmes spécialisés d'élevage à des échelles territoriales diversifiées. Il s'appuie pour cela sur huit groupes pilotes représentant la diversité des situations rencontrées dans les trois régions partenaires (Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire). L'entrée du projet est volontairement sociale, organisationnelle et juridique en considérant qu'un certain nombre de solutions techniques et économiques ont aujourd'hui été explorées et testées afin de favoriser ces liens sans pour autant parvenir à les développer à grande échelle. L'enjeu est donc d'analyser et d'identifier les leviers et les freins à la création de complémentarités territoriales et non plus au sein même des exploitations entre systèmes de production sous ces entrées innovantes. CER'EL s'appuie donc sur un réseau de partenaires motivés pour mener les expériences de terrain et s'est centré sur les régions de l'Ouest et du Centre de la France où ces questions de spécialisation des territoires est de plus en plus prégnante au point d'être devenu un enjeu professionnel. Ces partenaires de terrain sont composés des réseaux intervenant auprès des agriculteurs céréaliers et éleveurs : chambres d'agriculture des trois régions, FDCUMA des Deux Sèvres et PCA Cuma, FRCIVAM de Poitou Charentes. Ces acteurs de terrain s'appuieront pour capitaliser, analyser leurs expériences et introduire des méthodes innovantes sur des acteurs de la recherche ESA d'Angers et Institut de l'Elevage. Enfin, le LEGTA de Vendôme (Lycée agricole du Loir-et-Cher) permettra à CER'EL de se projeter dans l'avenir en reproduisant ses expériences terrain auprès d'élèves de BTS apportant ainsi une réflexion sur l'évolution des modèles pédagogiques. En matière de résultats, les clefs du développement des complémentarités entre céréaliers et éleveurs spécialisés sont identifiées (grille d'analyse sociale) et des outils concrets d'animation de groupes, d'accompagnement des agriculteurs et de niveaux de contractualisation sont disponibles pour mettre en œuvre ces leviers (guide méthodologique, fiches expériences et évaluation systémique des bénéfices mutuels).

ANNEXE 1 : Curriculum Vitae du Chef de projet

Alexandre DUMONTIER

36 ans

Ingénieur Agronome, diplômé de l'INA Paris Grignon, spécialisation en développement agricole (chaire d'Agriculture Comparée), promotion 1996

Fonction :

Chargé de mission au sein du pôle Développement Environnement de la Chambre régionale d'agriculture du Centre depuis 2010 :

- Coordination des réseaux de fermes de références INOSYS/ROSACE en région et animation spécifique des groupes Grandes cultures et viticulture
- Animation et conduite du projet de filière grandes cultures région Centre
- Correspondant régional en Agriculture Biologique

Responsable du pôle Développement-Environnement de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre depuis le 1er janvier 2013, en charge du PRDAR Centre

Expériences professionnelles dans les domaines de la gestion de projet, des grandes cultures, de l'élevage de l'agronomie et des sciences sociales :

- Elaboration de la stratégie innovation des chambres d'agriculture de la région Centre (en cours)
- Montage et animation du projet de filière grandes cultures région Centre (2 M€, 20 partenaires impliqués) (depuis 2010)
- Animation du plan agriculture biologique région Centre pour les Chambres d'Agriculture du Centre, coordination des pôles conversion bio (depuis 2010)
- Elaboration des références systèmes en grandes cultures région Centre (réseau de fermes de références INOSYS/ROSACE) (depuis 2010)
- Montage et suivi de projets du Réseau Rural Régional Franche-Comté (2009 à 2010) :
 - o Développement des circuits courts en partenariat avec les chambres d'agriculture, le CFPPA de Lons le Saunier, l'AFIP Bourgogne Franche-Comté et les collectivités locales
 - o Gestion du foncier agricole en partenariat avec les chambres d'agriculture, les CAUE et les collectivités territoriales de la région Franche Comté
- Encadrement du Projet de développement agricole et rural du Massif du Jura (2007 à 2010)
- Elaboration de références systèmes en ovins viande et en bovin lait (2005 à 2010)
- Montage et animation du projet de filière ovine Franche-Comté (2005 à 2007)
- Animation pour Agriculteurs et Développement International Burkina Faso d'un réseau OPA sur le conseil à l'exploitation familiale : animation du réseau, réflexions sur les méthodes et les dispositifs, évaluation, conception de formations, de dossiers de financement. Suivi technique et financier des partenariats AFDI auprès des OPA (2002 à 2005)
- Appui à la Cellule Suivi-Evaluation du Projet de Développement Rural du Poni (GTZ coopération allemande) pour la mise en place du système de suivi des impacts des activités de terrain (Gestion des ressources naturelles) (2001)
- Suivi technique, financier, institutionnel et évaluation des projets financés par l'Agence Française de Développement au Burkina Faso dans le secteur du développement rural et agricole (Projets de Développement Local, appui aux Organisations Paysannes, aménagement hydro-agricole) et suivi de l'élaboration des politiques nationales agricoles du Burkina Faso (Coopération du Service National en Entreprise, 16 mois) (2000/2001)

ANNEXE 2 : engagement des partenaires (Cf. pièces jointes au dossier)

ANNEXE 3 : fiche de synthèse du projet

AAP IP 2013 n° 5318

Projet en cours 2014 → 2016

Montant global : 776 348 €

Subvention CASDAR : 446 260 €

CER'EL : créer les outils d'approche humaine, organisationnelle et juridique pour développer des complémentarités territoriales et des synergies locales entre systèmes spécialisés CERéales/grandes cultures et systèmes d'ELevages

Organisme chef de file : *Chambre régionale d'Agriculture du Centre*

Chef de projet : *Alexandre Dumontier, responsable du pôle développement environnement*

Partenaires :

Chambres d'Agriculture du Cher, du Loir-et-Cher, de Vendée, de Mayenne, des Deux Sèvres, de la Vienne, FRCIVAM Poitou Charentes, FDCUMA des Deux Sèvres, LEGAT de Vendôme, Institut de l'Elevage, ESA d'Angers

Objectifs :

L'objectif général du projet est de produire les analyses et les outils leviers permettant le développement de complémentarités entre systèmes d'exploitations spécialisées en cultures et systèmes d'exploitations spécialisées en élevage. Pour cela, les partenaires du projet se fixent trois objectifs opérationnels :

- Identifier, dans l'organisation des exploitations et des partenaires qui les accompagnent, **les leviers et les freins qui permettent créer du lien, favoriser la complémentarité au-delà des clivages entre systèmes**
- Créer un **cadre juridique clair** permettant de gérer la relation céréalier/éleveur dans une relation gagnant/gagnant à moyen terme (notamment sur les relations contractuelles et l'établissement des prix)
- **Tester** au travers de huit groupes pilotes **la réalité des complémentarités** territoriales ainsi que leurs impacts potentiels et réels notamment en matière de durabilité de l'agriculture afin d'en tirer des enseignements généraux

Résultats et valorisations attendus :

Les clefs du développement des complémentarités entre céréaliers et éleveurs spécialisés sont identifiées (grille d'analyse sociale) et des outils concrets d'animation de groupes, d'accompagnement des agriculteurs et de niveaux de contractualisation sont disponibles pour mettre en œuvre ces leviers (guide méthodologique, fiches expériences et évaluation systémique des bénéfices mutuels). L'application de ces outils est effective en fin de projet dans les groupes pivots. Les participants de ces groupes ont vocation à porter leurs témoignages largement à l'extérieur.

Les outils et les méthodes testées sont diffusés via les « prescripteurs » au travers de la proposition d'un ou plusieurs modules de formation à destination des conseillers et des agents membres des réseaux partenaires du développement agricole et territorial. Un travail spécifique avec RESOLIA notamment en matière d'ingénierie de formation sera entrepris en année 3 du projet par le chef de projet en lien avec le comité technique.

Un colloque de restitution d'envergure inter-régionale sera organisé en fin de projet afin de diffuser et valoriser les résultats. Les invitations à ce colloque seront larges et s'appuieront notamment sur des témoignages des agriculteurs des groupes pivots pour « coller » à la réalité du terrain. L'organisation de ce colloque pour atteindre une dimension suffisante s'attachera à mobiliser des compétences, des expertises d'autres expériences finalisées ou en cours.